

Informateur Jeunesse : Enrichir ses compétences pour informer et accompagner les jeunes

Accroître ses compétences dans le domaine de l'Information Jeunesse au sein d'un parcours professionnalisant axé sur les outils et techniques d'accueil, d'information et d'orientation des usagers.



OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉES (à la fin de la formation vous serez capable de) :

- Connaître le réseau Informateur Jeunesse
- Identifier le métier d'Informateur jeunesse
- Utiliser les outils généralistes d'information des jeunes
- Qualifier l'information
- Accueillir l'utilisateur



PUBLIC CONCERNÉ

Professionnels en exercice dans une structure labélisée Information Jeunesse ou en cours de labellisation.



CALENDRIER PRÉVISIONNEL 2022-2023

Ouverture des préinscriptions en ligne : 08 mars 2022

PARCOURS DE FORMATION NON MODULABLE :

L'INFORMATION JEUNESSE (8 jours/48 heures)

Thème	Modalités	Examens	Coefficients
Métier et rôle de l'informateur	Cours	À rendre	1
Les missions de l'IJ	Cours	Écrit	1
Rechercher et qualifier l'information	Cours	Écrit	1
Techniques d'accueil	Cours/TP	Oral	1
Analyse de la demande	TP	Oral	2
Processus et procédures liés à l'espace d'information jeunesse	Cours	Écrit	2
Communiquer sur son évènement	TP	Écrit	1
Définir et identifier la plus-value d'un évènement	Cours	Oral	1
Animation territoriale et de proximité d'un Point Information Jeunesse et de son réseaux	Cours	À rendre	2
Définir les besoins pédagogiques et les publics cible	Cours	À rendre	1
Les méthodes et techniques pédagogiques	Cours	Oral	2
Création et mise à jour de contenu et support pédagogique	TP	À rendre	1
Veille pédagogique	TP	Écrit	1

CONDITIONS DE DÉLIVRANCE :

Pour la délivrance de l'attestation de fin de formation, toutes les conditions mentionnées ci-dessous doivent être réunies :

- Taux de présentiel de 100%
- Validation des examens à minima 50%, soit une moyenne générale supérieure ou égale à 10/20

DÉROULEMENT DE LA FORMATION :

Les cours auront lieu du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30 en présentiel, au CRIJ Réunion ou en webconférence.

EXAMENS :

Les examens sont programmés à la fin de chaque journée de formation. Les thématiques abordées font l'objet de modalités d'évaluations spécifiques (se référer au tableau « parcours de formation »).

Pour valider la formation, il faut cumuler une moyenne de 10/20. Les résultats sont communiqués une quinzaine de jours environ après les épreuves par courriel.

Éventuellement, les résultats pourront être réceptionnés dans nos locaux au 28, rue Jean Chatel 97400 Saint-Denis.

Attention : aucun résultat n'est communiqué par téléphone ou voie postale.

Pour tous renseignements, contactez le service accueil :

Tel : 0262 20 20 82 / 0262 20 98 20

Courriel : formation@crij-reunion.com

Horaire d'ouverture au public :

- Lundi de 10h30 à 12h30 puis de 13h30 à 16h30.

- Du mardi au vendredi de 8h30 à 12h30 puis de 13h30 à 16h30.

PIÈCES À FOURNIR POUR INSCRIPTION :

- Un CV à jour
- Une lettre de motivation
- Un justificatif de couverture sociale
- Une photocopie de la pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport)
- Un justificatif d'adresse (eau ou électricité uniquement)
- Une attestation d'hébergement
- La pièce d'identité de l'hébergeur

Aucuns frais de dossier n'est demandé. Néanmoins, tout dossier incomplet ne sera pas accepté.

RÉSILIATION :

Les candidats disposent d'un délai de rétractation de 10 jours après la notification d'inscription à la formation.

Si la demande de résiliation a lieu au-delà du délai de rétractation, des frais de dédommagement à hauteur de 100 euros seront demandés.

La demande de résiliation doit impérativement faire l'objet d'un courrier recommandé avec accusé de réception.

TARIFS 2022 :

	Individuel payant - CPF Demandeurs d'emploi
Informateur Jeunesse : Enrichir ses compétences pour informer et accompagner les jeunes	1160 €